

**CENTRE JURASSIEN D'ENSEIGNEMENT
ET DE FORMATION (CEJEF)**

**CENTRE D'ORIENTATION
SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
ET DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE**

UN BON PLAN



Edition élèves degré 10S

"Je vais choisir mon métier", fiche 3.7



SOMMAIRE

Offres transitoires

- 6 Prolongation de la scolarité obligatoire
 - 12^e année à l'école secondaire
 - 12^e année linguistique
- 7 Filières de transition
 - Transitions scolaires de raccordement
 - Transitions préprofessionnelles
- 8 Intégration dans le monde du travail
 - Ateliers de formation

Formations de niveau secondaire II

- 9 Apprentissage
 - AFP / CFC
- 11 Maturité professionnelle
- 12 Ecoles professionnelles dans le Jura
- 16 Certificat de culture générale et maturité spécialisée
- 17 Maturité gymnasiale
- 18 Conditions d'admission
 - Ecoles de métiers à plein temps
 - Ecoles de formation générale
- 19 Passerelles
 - Passerelle et réorientation dans le secondaire II
 - Cap sur les HEP, les universités et les EPF
 - Cap sur les HES

Formations de niveau tertiaire

20 Brevets et diplômes fédéraux

21 Ecoles supérieures

22 Haute école Arc

23 Haute école pédagogique

23 Universités et EPF

Formation continue

24 AvenirFormation
Portail officiel suisse d'information

25 Renseignements pratiques
- Adresses utiles
- Portes ouvertes
- Inscriptions - rentrée 2018

Introduction

Toute formation mène à un titre et tout titre permet de poursuivre sa formation.

La présente publication décrit le système suisse de formation qui se caractérise par une grande perméabilité, les possibilités de passer d'une étape de formation à une autre étant variées et flexibles.

Vous y découvrirez plus particulièrement les voies proposées dans le canton du Jura :

- ♦ **formation professionnelle initiale**
AFP, CFC en entreprise ou en école, avec ou sans maturité professionnelle
- ♦ **formation générale**
maturité gymnasiale, certificat de culture générale avec ou sans maturité spécialisée
- ♦ **offres transitoires**
entre l'école obligatoire et la formation générale ou professionnelle
- ♦ **passerelles**
entre les filières de niveau secondaire II et celles de niveau tertiaire
- ♦ **formations tertiaires**
examens fédéraux – ES – HES – HEP

La plupart des formations sont enseignées dans les écoles du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) qui regroupe 5 divisions, chacune étant dédiée à un domaine de formation spécifique :

- ♦ **division santé-social-arts Delémont** - www.divssa.ch
Ecole des métiers de la santé et du social / Ecole de culture générale
- ♦ **division lycéenne Porrentruy** - www.lycee.ch
Lycée cantonal
- ♦ **division technique Porrentruy** - www.divtec.ch
Ecole professionnelle technique / Ecole des métiers techniques / Ecole supérieure technique
- ♦ **division commerciale Delémont et Porrentruy** - www.divcom.ch
Ecole professionnelle commerciale / Ecole de commerce / Ecole supérieure d'informatique de gestion
- ♦ **division artisanale Delémont** - www.divart.ch
Ecole professionnelle artisanale



ou dans celles de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI) de Courtemelon-Loveresse, établissement intercantonal, qui couvre les champs professionnels de l'agriculture et de l'intendance (www.frij.ch).

Certaines filières sont compatibles avec le dispositif Sports-Arts-Etudes. La prise en charge d'élèves artistes ou sportifs prometteurs ou reconnus de haut niveau est réglée par directives (<http://rsju.jura.ch> No. 412.214).

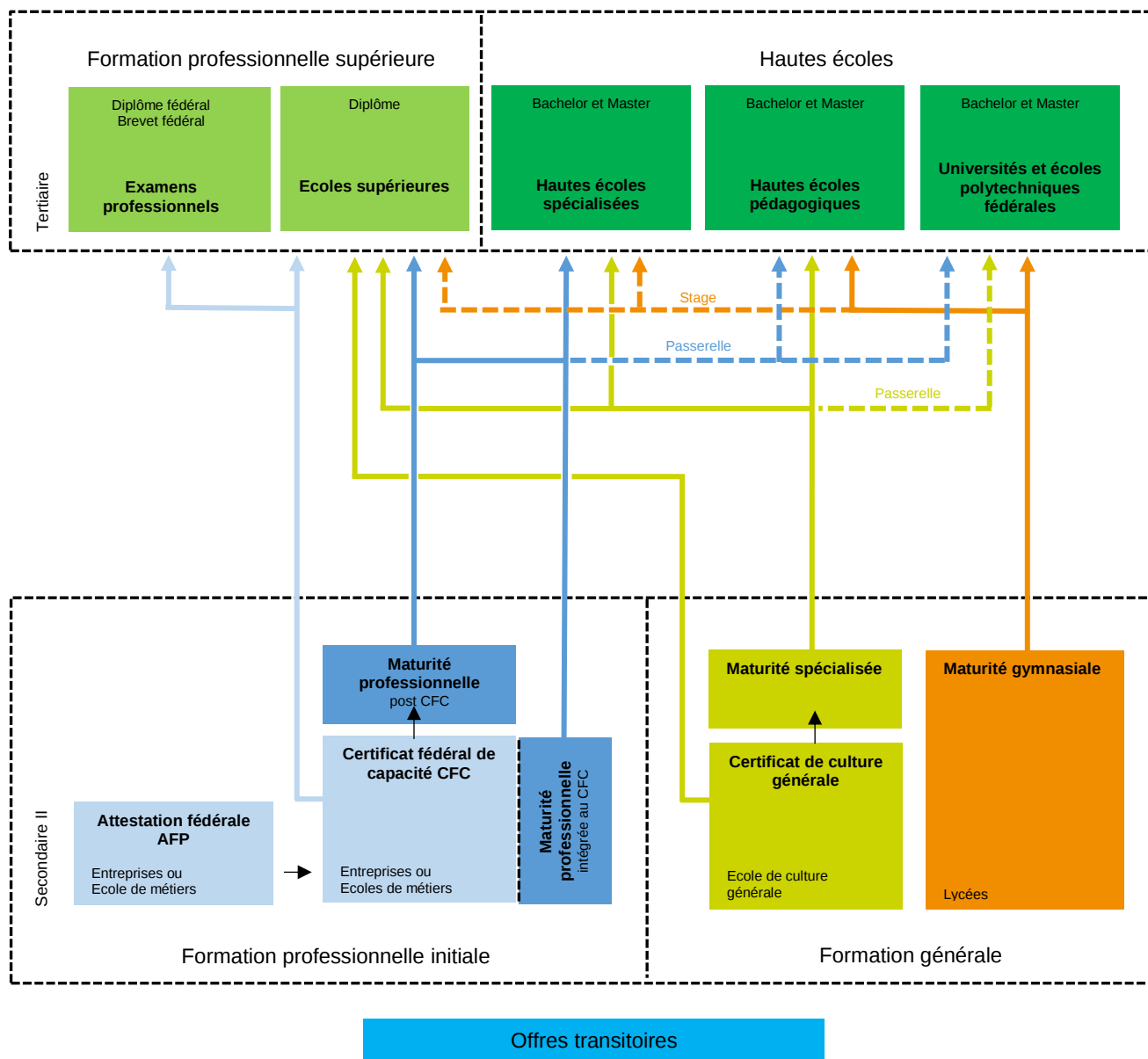
L'octroi des aides à la formation (bourse, prêt, contribution cantonale) est traité par la Section des bourses et prêts d'études (www.jura.ch/bourses).

Des prestations en matière de perfectionnement professionnel et personnel sont offertes par plusieurs institutions, dont l'unité de formation continue du CEJEF :

- ♦ **AvenirFormation** - www.avenirformation.ch

Le contenu de ce guide a été vérifié avec soin. Les informations y figurent sous réserve de modifications apportées par les établissements. Remis à tous les élèves des degrés 10 et 11 de la scolarité jurassienne, il peut être téléchargé sur les sites www.jura.ch/cos et www.jura.ch/cejef.

Formation continue

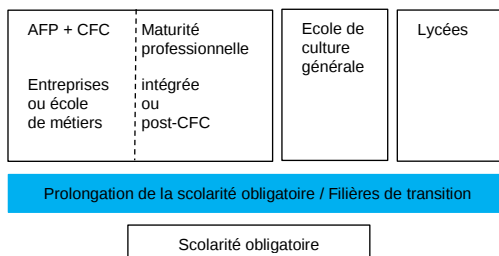


Scolarité obligatoire



'FAUT COMBIEN D'ANNÉES D'ÉTUDES
POUR COMPRENDRE VOTRE GRAPHIQUE ?

Offres transitoires



Les offres transitoires entre la scolarité obligatoire et le secondaire II constituent en fait une année d'école supplémentaire pour combler certaines lacunes et se préparer à entreprendre une formation.

Prolongation de la scolarité obligatoire

12^e année à l'école secondaire

En fonction de leur situation scolaire, de leurs aptitudes et de leurs projets, les élèves peuvent prolonger leur scolarité à l'école secondaire en accomplissant :

- ♦ une 12^e année dans une classe de degré 11 après un redoublement pour accomplir le programme complet de la scolarité jurassienne
- ♦ un redoublement volontaire du degré 11 pour obtenir les résultats exigés par la formation envisagée

Modalités d'inscription

- ♦ demande écrite des parents formulée avant la fin mars
- ♦ admission préalable décidée par la direction de l'établissement fréquenté puis admission définitive confirmée par le bulletin scolaire du 2^e semestre du degré 11. Le conseiller pédagogique statue sur les demandes particulières

12^e année linguistique

Intégration dans une classe de degré 11 d'une école secondaire publique du canton de Bâle-Campagne, dans le but de répéter volontairement le programme en langue allemande et de découvrir une autre culture. En principe, l'élève se déplace chaque jour de son domicile à sa nouvelle école.

Modalités d'inscription

- ♦ scolarité obligatoire terminée au degré 11 et motivation à perfectionner ses connaissances linguistiques
- ♦ inscription auprès de la direction de l'établissement fréquenté avant la fin mars
- ♦ admission, selon les places disponibles, décidée par le Service de l'enseignement, sur préavis du responsable cantonal des échanges linguistiques (Patrice Kamber tél. prof. 032 435 65 92)



A Porrentruy, 2 établissements privés proposent également une 12^e année scolaire ou préprofessionnelle (www.ecole-st-paul.ch et www.ecolesainteursule.ch).

Filières de transition

Les filières de transition sont des mesures de préparation scolaire ou professionnelle destinées aux élèves qui doivent consolider leurs compétences et leurs connaissances en vue d'accéder à une école (Ecole de commerce, Ecole de culture générale, Lycée cantonal) ou d'entreprendre une formation professionnelle initiale. Elles durent 1 an.

Transitions scolaires de raccordement

Rattachée à la division santé-social-arts du CEJEF, l'**Option orientation** propose un programme de cours scolaires et d'ateliers thématiques. Selon leur projet et sur la base d'évaluations en français, mathématiques et allemand passées pendant les 4 premières semaines de formation, les élèves sont orientés dans la voie **raccordement** (accès à l'Ecole de commerce, l'Ecole de culture générale ou le Lycée cantonal) ou dans la voie **préparation** (accès à un apprentissage scolaire exigeant, accès éventuel à une école). Un réajustement de trajectoire est toujours possible en cours d'année.

Modalités d'inscription

- ♦ scolarité obligatoire terminée au degré 11 et motivation à compléter ses connaissances en vue d'accéder à une formation scolaire ou professionnelle
- ♦ domicile dans le canton du Jura
- ♦ inscription auprès de l'école secondaire fréquentée dans les délais fixés
- ♦ procédure d'admission
- ♦ admission décidée par le CEJEF

Contact – www.divssa.ch



Transitions préprofessionnelles

Les transitions préprofessionnelles sont rattachées à la division artisanale du CEJEF. Le programme prévoit 2 jours par semaine de travail scolaire de base et 3 jours d'activités spécifiques pour découvrir, exercer et appliquer des gestes professionnels, soit dans une entreprise, soit dans des ateliers-école. L'**Option préapprentissage dual** s'adresse aux élèves qui ont un projet professionnel clair et signé un contrat avec une entreprise formatrice. L'**Option projet professionnel** accueille des élèves dont le projet est incertain et qui vont découvrir, dans les ateliers de la division artisanale, une large palette de métiers et ainsi élaborer un choix professionnel sur la base des intérêts et des talents mis en évidence.

Modalités d'inscription

- ♦ scolarité obligatoire terminée et motivation à compléter ses connaissances en vue d'entreprendre un apprentissage
- ♦ domicile dans le canton du Jura
- ♦ pour l'option préapprentissage dual, contrat signé avec une entreprise autorisée (liste sur www.bapp.ch)
- ♦ inscription auprès de l'école secondaire fréquentée dans les délais fixés
- ♦ procédure d'admission
- ♦ admission décidée par le CEJEF

Contact – www.divart.ch



Intégration dans le monde du travail

Ateliers de formation

Les ateliers de formation (ATF) accueillent des adolescent-e-s et des jeunes adultes qui, au sortir de leur scolarité obligatoire, ne répondent pas aux exigences d'un apprentissage menant à l'attestation fédérale (AFP) ou au certificat fédéral de capacité (CFC). Trois domaines sont proposés: travaux extérieurs (paysagisme, peinture et petite maçonnerie) mécanique conventionnelle et construction métallique. Durant 2 ans (maximum 3), les jeunes passent 4 jours par semaine en ateliers et suivent 1 jour de cours théoriques à la Division artisanale du CEJEF à Delémont. L'enseignement est aussi individualisé que possible car il vise au développement optimal des aptitudes des élèves, en vue de leur intégration dans le circuit économique en tant que salarié-e-s ou apprenti-e-s.

Modalités d'inscription

- ♦ scolarité obligatoire achevée en classe de soutien ou en classe ordinaire complétée par des mesures de soutien pédagogique compensatoire
- ♦ stage préalable dans les ateliers ATF
- ♦ inscription auprès de l'école dans les délais fixés

Contact – www.divart.ch

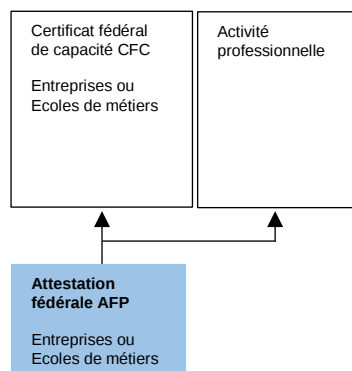


Autre lien utile : www.orientation.ch rubrique Formations

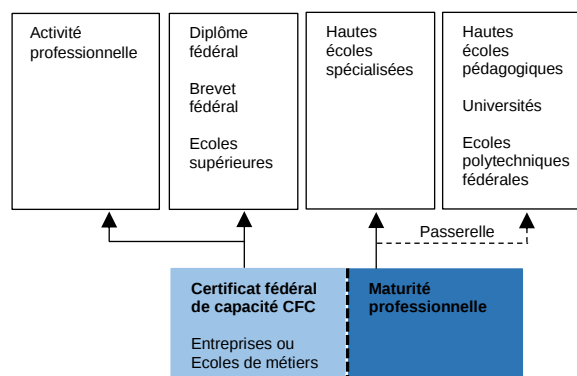


Formations de niveau secondaire II

Apprentissage AFP



Apprentissage CFC



L'apprentissage est une formation régie par contrat et réglementée par le SEFRI. Il comprend 3 parties :

- travail pratique dans une entreprise formatrice
- cours interentreprises permettant d'acquérir un savoir-faire de base
- théorie à l'école professionnelle (branches propres au métier et culture générale).

Les diverses activités à assimiler durant l'apprentissage sont répertoriées dans l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale de chaque métier ainsi que dans le plan de formation respectif.

L'apprentissage s'effectue dans une entreprise (**système dual**) ou **dans une école** (système à plein temps ou en alternance école-stages).

Trois niveaux de certification sont possibles. L'apprentissage en **2 ans** aboutit à une **attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)**. L'apprentissage en **3 ou 4 ans** permet d'obtenir un **certificat fédéral de capacité (CFC)** qui peut être complété par un certificat de **maturité professionnelle** (voir p.11).

L'apprentissage dual, c'est:

- ♦ 3 à 4 jours par semaine à la place de travail et 1 à 2 jours par semaine à l'école professionnelle
- ♦ des cours interentreprises de durée variable selon le métier
- ♦ une activité rémunérée
- ♦ 5 semaines de vacances par année au minimum

Dans le canton du Jura, l'apprentissage dual concerne près de 150 métiers des domaines de la technique, de l'artisanat, des prestations de services, de la santé et du social (voir p. 12 à 15). Les cours professionnels hebdomadaires ont généralement lieu sur territoire cantonal mais, pour certaines professions, ils sont dispensés ailleurs en Suisse romande. La recherche d'une place d'apprentissage incombe aux jeunes et à leur famille.

Contact

CEJEF

- ♦ **Division artisanale** - www.divart.ch
- ♦ **Division commerciale** - www.divcom.ch
- ♦ **Division technique** - www.divtec.ch
- ♦ **Division santé-social-arts** - www.divssa.ch

FRIJ

- ♦ Fondation rurale interjurassienne - www.frij.ch

Autre lien utile : www.bapp.ch rubriques Entreprises formatrices ou Places disponibles

L'apprentissage dans une école, c'est:

- ♦ un enseignement théorique et pratique à l'école
- ♦ des stages en entreprise ou en institution
- ♦ une activité en principe non rémunérée
- ♦ les vacances scolaires annuelles

Dans le canton du Jura, l'apprentissage en école est possible dans les domaines technique, commercial, santé-social et de l'intendance (voir p. 12 à 15).

Contact

CEJEF

- ♦ **Division commerciale** - www.divcom.ch
- ♦ **Division technique** - www.divtec.ch
- ♦ **Division santé-social-arts** - www.divssa.ch

FRIJ

- ♦ Ecole des métiers de l'intendance - www.frij.ch

Autre lien utile (description détaillée des filières) : www.orientation.ch rubrique Formations



Modalités d'inscription à l'apprentissage

- ♦ scolarité obligatoire achevée
- ♦ entretiens, tests d'aptitudes et/ou stages probatoires éventuels
- ♦ signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur autorisé par le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire, ou avec une école

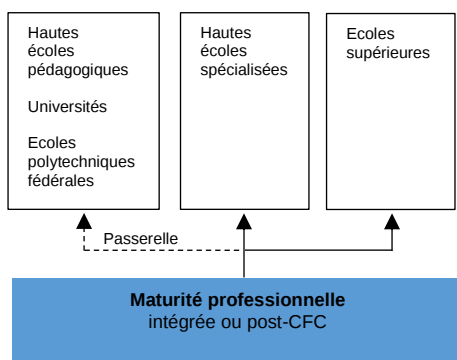
En voie duale, la recherche d'une place d'apprentissage incombe aux jeunes et à leur famille.

Certifications proposées

- ♦ attestation fédérale de formation professionnelle (AFP en 2 ans)
- ♦ certificat fédéral de capacité (CFC en 3 ou 4 ans)
- ♦ certificat fédéral de capacité et maturité professionnelle intégrée (CFC et MP en 3 ou 4 ans)
- ♦ certificat fédéral de capacité puis maturité professionnelle post-CFC (CFC et MP en 4 ou 5 ans)

Pour préparer au mieux le passage de l'école obligatoire à l'apprentissage, consultez la brochure **De l'école aux cours professionnels** qui fait le point sur les connaissances scolaires à maîtriser et les tests de sélection ou téléchargez des exemples d'examens sur www.bapp.ch rubrique Documents utiles - **Tests d'entrée en apprentissage.**

Maturité professionnelle



Le certificat de **maturité professionnelle** est un titre complémentaire au CFC. Il constitue un supplément de culture générale et s'acquiert durant l'apprentissage en entreprise ou en école (**version intégrée**, durée 3 ans) ou après l'obtention du certificat fédéral de capacité (**version post-CFC**, durée 1 an à plein temps ou 2 ans à temps partiel). Il est requis pour poursuivre des études dans une haute école spécialisée (HES).

L'accès aux autres Hautes écoles, par contre, implique un complément d'études (voir p.19).

La maturité professionnelle se décline en 5 orientations. Dans le Jura, le CEJEF en propose 3:

- ♦ **Technique, architecture et sciences de la vie** www.divart.ch et www.divtec.ch
- ♦ Nature, paysage et alimentation
- ♦ **Economie et services** www.divcom.ch
- ♦ Arts visuels et arts appliqués
- ♦ **Santé et social** www.divssa.ch

Chaque orientation correspond à un ou plusieurs domaines d'études HES qui lui sont propres. L'enseignement en langues et mathématiques est commun à toutes les orientations de maturité professionnelle. Des branches spécifiques (sciences naturelles, sciences sociales, économie et droit, mathématiques*, finances et comptabilité, etc.) et des branches complémentaires (histoire et institutions politiques, technique et environnement, etc.) définies en fonction du métier de la personne en formation (CFC), complètent le programme.

Modalités d'inscription

- ♦ version intégrée :
admissibilité au Lycée cantonal (voir p.18) ou examen d'admission, autorisation de l'employeur
- ♦ version post-CFC :
 - pour les orientations Technique, architecture et sciences de la vie et Santé et social: admissibilité au Lycée cantonal lors de l'entrée en apprentissage (voir p.18) ou examen d'admission
 - pour l'orientation Economie et services: moyenne générale de 4.8 obtenue au CFC d'employé-e de commerce profil E ou examen d'admission
- ♦ inscription auprès des écoles dans les délais fixés

Autre lien utile:

www.orientation.ch rubrique Formations



Ecoles professionnelles dans le Jura

L'Ecole professionnelle technique (EPT) et l'Ecole des métiers techniques (EMT) font partie de la division technique du CEJEF, située à Porrentruy

Ecole professionnelle technique

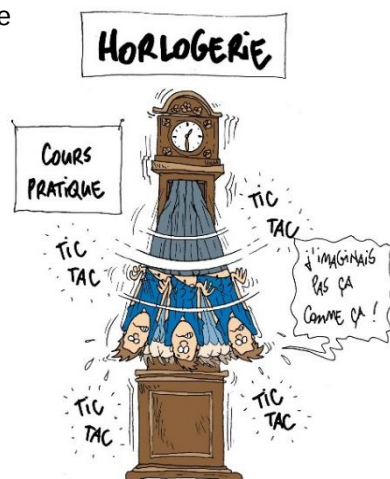
L'EPT dispense les cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti-e-s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ou 4 ans) ou une AFP (2 ans) dans de nombreuses professions des domaines de l'automobile, de l'industrie des machines, de l'horlogerie, de la microtechnique, de l'informatique, du laboratoire, etc.

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle post-CFC** dans l'orientation Technique, architecture et sciences de la vie.

Les apprenti-e-s qui optent pour la maturité professionnelle intégrée doivent se rendre à la division artisanale de Delémont pour suivre les cours spécifiques.

Modalités d'inscription

- ♦ contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire



La division technique abrite également:

- ♦ L'Ecole supérieure technique, formations de niveau tertiaire (p. 21).
- ♦ L'année de connaissances professionnelles, cap sur les HES (p. 19).

Contact – www.divtec.ch



Ecole des métiers techniques

L'EMT accueille des apprenti-e-s en **école à plein temps**, qui préparent un CFC (3 ou 4 ans) ou une AFP (2 ans) dans les professions suivantes :

- ♦ Automaticien-ne
- ♦ Dessinateur-trice en construction microtechnique
- ♦ Electronicien-ne
- ♦ Horloger-ère
- ♦ Informaticien-ne
- ♦ Laborantin-e (chimie et biologie)
- ♦ Micromécanicien-ne
- ♦ Praticien-ne en mécanique

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle post-CFC** dans l'orientation Technique, architecture et science de la vie.

Une voie d'études courte, dite **filière 3 + 1** permet d'obtenir conjointement le CFC (3 ans au lieu de 4 ans) et la maturité professionnelle (+ 1 an).

Modalités d'inscription

- ♦ scolarité obligatoire terminée (degré 11S)
- ♦ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ♦ procédure de sélection (stage d'évaluation, entretien, tests scolaires éventuels)
- ♦ signature d'un contrat d'apprentissage avec l'école (puis avec une entreprise formatrice pour la filière praticien-ne en mécanique AFP).

Autre lien utile (description détaillée des filières): www.orientation.ch rubrique Formations

L'Ecole professionnelle commerciale (EPC) et l'Ecole de commerce (EC) font partie de la division commerciale du CEJEF, sur deux sites, Delémont et Porrentruy.

Ecole professionnelle commerciale

L'EPC dispense les cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti-e-s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ans) ou une AFP (2 ans) dans les professions suivantes:

- ♦ Assistant-te du commerce de détail
- ♦ Gestionnaire du commerce de détail
- ♦ Employé-e de commerce
- ♦ Assistant-e en pharmacie

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle intégrée ou post-CFC** dans l'orientation Economie et services.

Modalités d'inscription

- ♦ contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire



Ecole de commerce

L'EC accueille, **en école à plein temps**, des élèves qui se préparent à obtenir un CFC d'employé-e de commerce avec ou sans maturité professionnelle.

Trois voies sont proposées:

- ♦ filière 2+1: CFC et certificat cantonal d'études commerciales (3 ans: 2 ans EC + 1 an stage)
- ♦ filière MP 3+1: CFC et maturité professionnelle (4 ans: 3 ans EC + 1 an stage)
- ♦ filière MP multilingue 3+1: CFC et maturité professionnelle multilingue (4 ans: 3 ans EC + 1 an stage)
- ♦ filière voie longue: CFC et certificat cantonal d'études commerciales, voie longue vers la maturité gymnasiale (4 ans).

La filière 3+1 offre également une voie multilingue (français-allemand) et une spécialisation DTIC (technologies de l'information et de la communication).

La voie longue permet de compléter le CFC par une maturité gymnasiale (option Economie et Droit) en collaboration avec la division lycéenne du CEJEF (p. 17).

Modalités d'inscription

- ♦ scolarité obligatoire achevée (détails des conditions p.18)
- ♦ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ♦ signature d'un contrat de formation avec l'école puis d'un contrat de stage rémunéré avec une entreprise autorisée (liste sur www.bapp.ch)
- ♦ pour les candidat-e-s qui ne remplissent pas ces conditions, suivre préalablement l'Option orientation (voir p. 7)

La division commerciale abrite également:

- ♦ L'Ecole supérieure d'informatique de gestion, formation de niveau tertiaire (p. 21).

Contact – www.divcom.ch



Autre lien utile (description détaillée des filières): www.orientation.ch rubrique Formations

L'Ecole des métiers de la santé et du social (EMS2) à Delémont fait partie de la division santé-social-arts du CEJEF. Elle accueille des apprenti-e-s en voie duale et des apprenti-e-s en alternance école-stages.

Voie duale

L'EMS2 dispense des cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti-e-s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ans) ou une AFP (2 ans) dans le domaine de la santé:

- ♦ Aide en soins et accompagnement
- ♦ Assistant-e en soins et santé communautaire

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle post-CFC** dans l'orientation Santé et social.

Modalités d'inscription

- ♦ contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire

Alternance école-stages

L'EMS2 accueille en **alternance école et stages pratiques** des apprenti-e-s qui se préparent à obtenir un CFC (3 ans) dans les professions suivantes:

- ♦ Assistant-e en soins et santé communautaire
- ♦ Assistant-e socio-éducatif-ve

Il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle intégrée** ou **post-CFC** dans l'orientation Santé et social.

Modalités d'inscription

- ♦ scolarité obligatoire terminée (détails des conditions p. 18)
- ♦ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ♦ procédure de sélection (examen, entretien, tests scolaires éventuels)
- ♦ signature d'un contrat d'apprentissage avec l'école



La division santé-social-arts abrite également:

- ♦ L'Ecole de culture générale, formation générale menant au certificat de culture générale et à la maturité spécialisée (p. 16).
- ♦ L'Option orientation, filière de transition scolaire de raccordement (p. 7).

Contact – www.divssa.ch



Autre lien utile (description détaillée des filières): www.orientation.ch *rubrique Formations*

Ecole professionnelle artisanale

L'Ecole professionnelle artisanale de Delémont constitue la division artisanale du CEJEF. Elle dispense les cours professionnels hebdomadaires (1 à 2 jours) aux apprenti-e-s en **voie duale** qui préparent un CFC (3 ou 4 ans) ou une AFP (2 ans) dans les domaines du bâtiment, des services, de l'industrie et des métiers de bouche.

Dans la filière CFC, il est possible d'obtenir une **maturité professionnelle intégrée** dans l'orientation Technique, architecture et sciences de la vie.

Modalités d'inscription

- ♦ contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire

La division artisanale abrite également:

- ♦ L'Option projet professionnel, filière de transition préprofessionnelle (p. 7)
- ♦ L'Option préapprentissage dual, filière de transition préprofessionnelle (p. 7)
- ♦ Les Ateliers de formation, intégration dans le monde du travail (p. 8)

Contact – www.divart.ch



Autre lien utile: www.orientation.ch rubrique Formations



Fondation Rurale Interjurassienne

La Fondation Rurale Interjurassienne (FRIJ) est un établissement intercantonal sur 2 sites, Courtemelon (JU) et Loveresse (BE) qui assure la formation professionnelle des domaines de l'agriculture et de l'intendance. Elle accueille des apprenti-e-s en voie duale et des apprenti-e-s en école (système à plein temps ou en alternance école-stages).

Pour la **voie duale**, les cours professionnels hebdomadaires sont dispensés pour la préparation d'un CFC (3 ans) ou d'une AFP (2 ans) dans les professions suivantes:

- ♦ Agropatruicien-ne et Agriculteur-trice
- ♦ Employé-e en intendance et Gestionnaire en intendance.

Modalités d'inscription

- ♦ contrat d'apprentissage validé par le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire

La formation en **alternance école-stages** se limite au CFC et à l'AFP en intendance.

Modalités d'inscription

- ♦ scolarité obligatoire terminée (détails des conditions p. 18)
- ♦ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ♦ procédure de sélection (examen, tests scolaires, entretien)
- ♦ signature d'un contrat d'apprentissage avec l'école, puis avec une entreprise autorisée (3^e année du CFC)

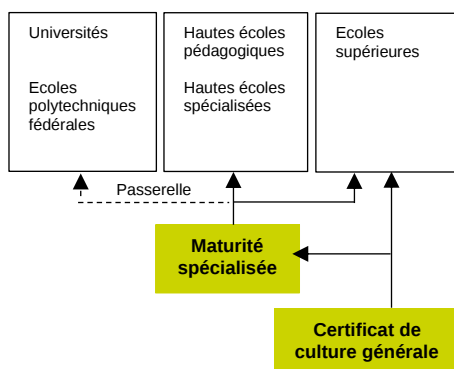
La FRIJ abrite également:

- ♦ L'Ecole de chefs d'exploitation, préparation aux examens professionnels fédéraux BF - DF (p. 20)
- ♦ La section Formation continue pour les professionnel-le-s en activité

Contact – www.frij.ch

Autre lien utile (description détaillée des filières): www.orientation.ch rubrique Formations

Certificat de culture générale et maturité spécialisée



Certificat de culture générale, options:

- arts visuels
- santé
- social (musique / pédagogie / théâtre)
- musique
- sport (reconduite en 2019 sous réserve d'une décision CDIP)

Maturité spécialisée, options:

- arts visuels
- santé
- social
- pédagogie
- musique
- sport

La préparation de la maturité spécialisée s'effectue en deux temps.

La première étape des études (3 ans) mène au **certificat de culture générale** dont le programme d'enseignement est constitué de cours généraux complétés par le choix d'une option à caractère pré-professionnel. Ce choix d'option s'effectue au moment de l'inscription dans l'école mais peut être remis en question au terme de la 1^{re} année de formation. Des stages d'orientation en rapport à leur projet professionnel offrent aux élèves un premier contact avec la vie active. L'école accueille aussi, un jour par semaine, les étudiant-e-s des ECG des cantons de Berne francophone et Neuchâtel pour les cours spécifiques aux options Arts visuels, Sport et Musique. Le certificat de culture générale donne accès aux écoles supérieures ES dans le domaine de formation lié à l'option choisie.

La deuxième étape conduit les élèves qui le souhaitent vers le certificat de **maturité spécialisée** (1 an supplémentaire de cours et/ou de stages pratiques, réalisation d'un travail de maturité). Ce titre permet d'accéder aux hautes écoles spécialisées HES dans le domaine de formation lié à l'option choisie (pour l'option pédagogie, accès à la HEP).

L'accès aux autres Hautes écoles, par contre, implique un complément d'études (voir p. 19).

Modalités d'inscription

- ♦ 11^e année secondaire achevée (détails des conditions p. 18)
- ♦ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ♦ pour les candidat-e-s qui ne remplissent pas ces conditions, suivre préalablement l'Option orientation (voir p. 7)

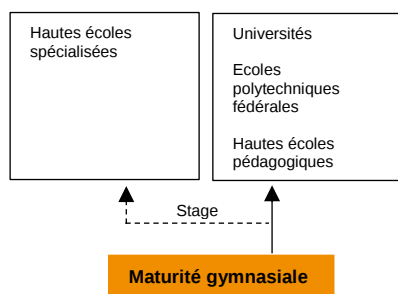


Contact – www.divssa.ch



Autre lien utile (description détaillée des filières): www.orientation.ch rubrique Formations

Maturité gymnasiale



Les lycées délivrent un certificat de **maturité gymnasiale** reconnu au niveau fédéral. Le programme d'enseignement est constitué de disciplines fondamentales obligatoires (langues, mathématiques, sciences, histoire-géo, art et sport), d'une option spécifique et d'une option complémentaire. Un travail de maturité fait l'objet d'une évaluation avec soutenance orale. Les étudiant-e-s élaborent le profil de leur maturité mais leur choix reste lié aux possibilités de combinaison des disciplines et à l'enseignement suivi en 11^e année secondaire. Les études durent **3 ou 4 ans** et le titre obtenu permet d'accéder aux Hautes écoles (Universités, EPF et HEP).

L'accès aux HES, par contre, est soumis à l'accomplissement d'une expérience dans le monde du travail (voir p.19)

Le **Lycée cantonal** de Porrentruy est un établissement public qui offre la plupart des options spécifiques et complémentaires prévues dans les plans d'études fédéraux (langues anciennes et modernes, sciences et mathématiques, économie et droit, arts, musique, théâtre, sport...). Il propose un enseignement en français ou bilingue (français-allemand) à Porrentruy et une section bilingue intercantonale (français-allemand) sur 2 sites, Laufen et Porrentruy, en collaboration avec le **Regionales Gymnasium Laufen**.

Classe monolingue ou bilingue, 3 ans à Porrentruy

Classe bilingue intercantonale, 2 ans à Laufen (11S et 1^{re} lycée) puis 2 ans à Porrentruy

Modalités d'inscription

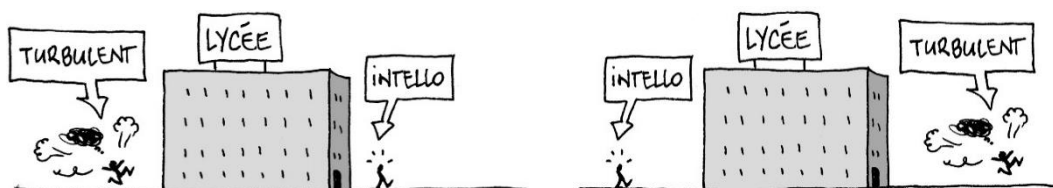
- ♦ 11^e année secondaire achevée (détails p.18)
- ♦ 11^e année achevée au Collège Saint-Charles avec résultats de promotion
- ♦ inscription sur le site de l'école dans les délais fixés
- ♦ pour les candidat-e-s qui ne remplissent pas les conditions, suivre préalablement l'Option orientation (voir p. 7)

Modalités d'inscription

- ♦ 10^e année secondaire achevée (détails p.18)
- ♦ inscription sur le site de l'école dans les délais fixés
- ♦ test oral d'allemand
- ♦ cours préparatoire en allemand durant le 2^e semestre de la 10^e année

Contact – www.lycee.ch

Autres liens utiles (description détaillée des filières) : www.orientation.ch et www.gymnlaufen.ch



Le **Collège Saint-Charles** de Porrentruy est une école privée qui offre quelques options spécifiques prévues dans les plans d'études fédéraux (langues, biologie-chimie, économie-droit). Il propose un enseignement en français ou bilingue (français-anglais). La maturité gymnasiale s'obtient après **4 ans** d'études.

Modalités d'inscription

- ♦ 11^e année achevée au Collège Saint-Charles avec résultats de promotion
- ♦ 11^e année achevée dans un autre établissement avec résultats permettant l'admissibilité au Lycée cantonal (détails p.18).
- ♦ entretien d'admission pour la filière bilingue
- ♦ inscription auprès de l'école dans les délais fixés (documents téléchargeables sur le site)

Contact – www.saint-charles.ch

Autre lien utile (description détaillée des filières) : www.orientation.ch rubrique Formations

Conditions d'admission – écoles de métiers à plein temps

Ecole de commerce

CFC d'employé-e de commerce

Ecole des métiers de la santé et du social

CFC d'ASSC ou d'ASE

Ecole des métiers de l'intendance

CFC de gestionnaire en intendance

11S achevée dans une école secondaire publique

3A Total des notes d'au moins 11 points Pas plus d'une note insuffisante ou au minimum une fois la note 4 et deux fois la note 3,5	3A (+ variantes avec B ou C) Moyenne générale suffisante (niveaux + option)	3A (+ variantes avec B ou C) Moyenne générale suffisante (niveaux + option)
2A et 1B Total des notes d'au moins 11,5 points Note 4 au moins au niveau B Pas plus d'une note insuffisante	3B (+ variantes avec A) Moyenne générale suffisante (niveaux + option)	3B (+ variantes avec A) Moyenne générale suffisante (niveaux + option)
1A et 2B Total des notes d'au moins 12,5 points Note 4 au moins aux 2 niveaux B Note 3 au moins au niveau A	2B et 1C Total des notes d'au moins 11 points Note 4 à la moyenne d'option	2B et 1C Total des notes d'au moins 11 points Note 4 à la moyenne d'option
3B Total des notes d'au moins 13 points Aucune note insuffisante	1B et 2C Total des notes d'au moins 11,5 points Note 4 à la moyenne d'option	1B et 2C Total des notes d'au moins 11,5 points Note 4 à la moyenne d'option
2A et 1C Total des notes d'au moins 13 points Note 5 au moins au niveau C Aucune note insuffisante	3C Total des notes d'au moins 12 points et pas plus d'une note insuffisante Note 4 à la moyenne d'option et pas plus d'une note insuffisante	3C Total des notes d'au moins 12 points et pas plus d'une note insuffisante Note 4 à la moyenne d'option et pas plus d'une note insuffisante
Option 1, 2 ou 3 Moyenne générale d'option suffisante Pas plus de 2 notes insuffisantes dans les disciplines de l'option	Option 1, 2, 3 ou 4	Option 1, 2, 3 ou 4

Conditions d'admission – écoles de formation générale

Ecole de culture générale

Certificat de culture générale

Lycées

Maturité gymnasiale

Lycée cantonal

Maturité gymnasiale bilingue intercantonale

11S achevée dans une école secondaire publique

3A Total des notes d'au moins 11 points Pas plus d'une note insuffisante ou au min. une fois la note 4 et deux fois la note 3,5	3A Total des notes d'au moins 12 points	3A Total des notes d'au moins 12 points Note 4 au moins en allemand
2A et 1B Total des notes d'au moins 11,5 points Note 4 au moins au niveau B Pas plus d'une note insuffisante	2A et 1B Total des notes d'au moins 14 points Note 5 au moins au niveau B	2A et 1B Total des notes d'au moins 14 points Note 4 au moins en allemand Note 5 au moins au niveau B (français ou mathématique)
1A et 2B Total des notes d'au moins 12,5 points Note 4 au moins aux 2 niveaux B Note 3 au moins au niveau A		
3B Total des notes d'au moins 13 points Aucune note insuffisante		
2A et 1C Total des notes d'au moins 13 points Note 5 au moins au niveau C Aucune note insuffisante		
Option 1, 2 ou 3 Moyenne générale d'option suffisante Pas plus de 2 notes insuffisantes dans les disciplines de l'option	Option 1, 2 ou 3 Moyenne générale d'option suffisante Pas plus d'une note insuffisante dans l'ensemble des disciplines de base et d'option	Option 1 ou 2 Pas plus d'une note insuffisante dans l'ensemble des disciplines (sauf éducation physique) Test oral d'allemand et cours préparatoire en allemand durant le 2 ^e semestre de 10S

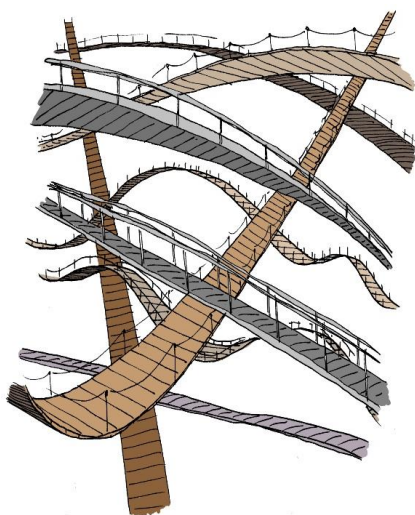
Passerelles

Passerelle et réorientation dans le secondaire II

La passerelle est le passage d'un élève d'un établissement du secondaire II à un autre au terme d'un cycle d'études complet couronné de succès.

La réorientation est le passage d'un élève d'un établissement du secondaire II à un autre au cours du cycle d'études, généralement à l'issue de la 1^{re} année. Elle n'intervient à un autre moment que dans de rares exceptions.

Dans tous les cas, il convient de s'adresser à la direction des établissements concernés pour connaître les conditions précises de réorientation et de passerelle.



Cap sur les HEP, les universités et les EPF

Passerelle BEJUNE (DUBS)

Les titulaires d'un CFC avec maturité professionnelle ou d'un certificat ECG avec maturité spécialisée peuvent, moyennant la réussite d'un examen complémentaire, accéder aux Hautes écoles.

Par convention, les étudiant-e-s du Jura peuvent suivre ce programme préparatoire durant **1 an** au Gymnase français de Bienne.

Contact - passerelle.gfbienne.ch

L'Ecole Prévôtise de Moutier (établissement privé) propose également la préparation de cet examen complémentaire en 1 semestre à plein temps (www.ecole-prevotoise.ch).

Cap sur les HES

Année de connaissances professionnelles (ACP)

Les titulaires d'une maturité gymnasiale et les titulaires d'un CFC avec maturité professionnelle non spécifiques à la filière **ingénierie HES** doivent, pour accéder à ce type d'études, effectuer préalablement une année de stage dans le domaine (en entreprise ou en école). Le programme en école est dispensé à la division technique du CEJEF à Porrentruy.

Contact - www.divtec.ch



Autre lien utile www.orientation.ch

Année propédeutique santé (APS)

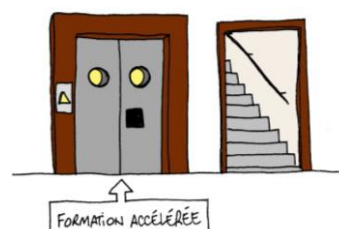
Les HES du domaine de la santé imposent à tous les candidat-e-s qui ne disposent pas du titre spécifiquement requis pour la filière d'étude choisie de suivre l'année propédeutique qui permet d'acquérir les connaissances spécifiques du domaine et de réaliser une expérience de travail dans un cadre socio-sanitaire. Quelle que soit la filière **HES santé** choisie, les étudiant-e-s domicilié-e-s dans le canton du Jura doivent suivre ce programme à la Haute école Arc-santé de Delémont.

Contact - www.he-arc.ch

Autre lien utile : www.orientation.ch

Formation professionnelle accélérée

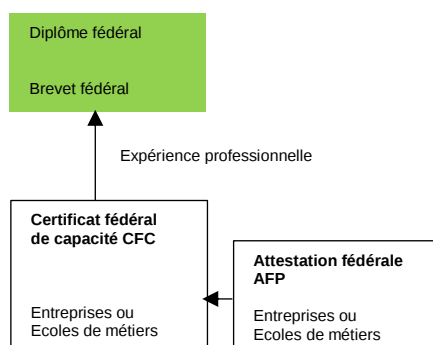
Les titulaires d'une maturité gymnasiale ou d'un certificat de culture générale qui effectuent un apprentissage peuvent bénéficier, selon le métier envisagé, d'une réduction du temps de formation. Possible aussi bien en entreprise qu'en école, la formation professionnelle accélérée aboutit à un CFC qui peut être considéré comme une expérience spécifique permettant l'accès au cycle bachelor d'une HES.



Formations de niveau tertiaire

Les formations de niveau tertiaire sont dispensées dans les Hautes écoles (HES, HEP voir p. 22 et 23) ou en dehors de celles-ci. Axée sur l'acquisition de compétences et la prise en compte des besoins du marché du travail, la formation professionnelle supérieure, comme on l'appelle aussi, concerne plus particulièrement la préparation des examens professionnels fédéraux (BF – DF) et les Ecoles supérieures ES. Les études débouchent sur des diplômes reconnus par la Confédération.

Brevets et diplômes fédéraux



Le brevet fédéral et le diplôme fédéral s'adressent en général aux titulaires d'un certificat fédéral de capacité - CFC (d'autres titres sont aussi admis) qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans un domaine spécifique, se préparer à la conduite de projets et améliorer leurs qualifications en matière de gestion d'entreprise.

Dans certaines professions, les titulaires d'une AFP peuvent également obtenir un brevet fédéral.

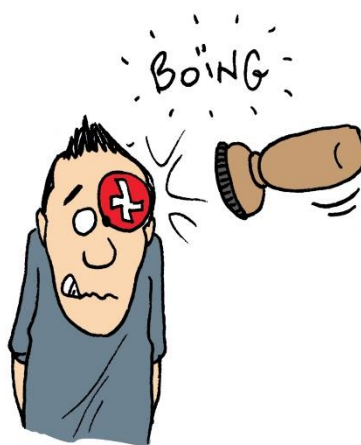
En règle générale, la préparation d'un examen professionnel fédéral (BF ou DF) s'effectue en emploi et requiert une expérience pratique de plusieurs années. Les cours préparatoires sont généralement dispensés le soir et/ou le samedi. Le DF présuppose souvent la réussite d'un BF dans le même domaine d'études.

Les BF et les DF sont régis par des règlements d'associations professionnelles et sont donc proposés dans de nombreux secteurs. Dans le Jura, il est possible de se former dans les domaines du commerce, de l'industrie, des services et de l'agriculture.

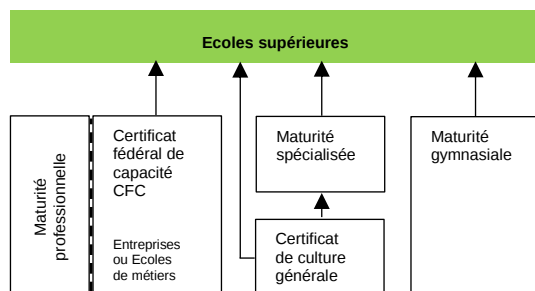
Contact - www.frij.ch et www.avenirinformation.ch

Autre lien utile (liste détaillée des règlements) : www.sbf.admin.ch

Cours préparatoires en Suisse : www.orientation.ch rubrique Formations



Ecoles supérieures ES



Selon l'école, l'accès est direct ou soumis à une procédure d'admission (stage, examen).

Les écoles supérieures ES dispensent des formations professionnelles supérieures axées sur les besoins pratiques des entreprises. Reconnues par la Confédération, elles permettent d'acquérir des compétences techniques et de gestion dans de nombreux domaines (agriculture et économie forestière, hôtellerie et tourisme, économie, technique, arts, santé, social et formation des adultes, trafic et transports). Les formations comprennent des modules techniques, de gestion d'entreprise, de langues et de relations humaines. Elles favorisent l'intégration des diplômé-e-s dans le monde du travail.

Dans le Jura, seuls les secteurs **technique** et **informatique de gestion** sont proposés.

L'Ecole supérieure technique de Porrentruy propose 3 filières

- ♦ systèmes industriels
- ♦ informatique
- ♦ processus d'entreprise

Modalités d'inscription

- ♦ CFC dans la filière d'études visées (CFC en 3 ou 4 ans)
- ♦ examen d'entrée pour titulaires d'un CFC en 3 ans
- ♦ dossier de candidature et entretien d'admission
- ♦ cours de mise à niveau selon le profil
- ♦ inscription auprès de l'école dans les délais fixés

Durée

- ♦ 2 ans à plein temps ou 3 ans en emploi

Contact – www.divtec.ch



L'Ecole supérieure d'informatique de gestion de Delémont propose une filière

- ♦ informatique de gestion

Modalités d'inscription

- ♦ maturité professionnelle, maturité gymnasiale OS ou OC Economie-Droit
- ♦ autre profil, admission provisoire sur dossier et entretien
- ♦ inscription auprès de l'école dans les délais fixés

Durée

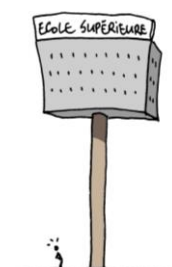
- ♦ 2 ans à plein temps ou 4 ans à temps partiel

Contact – www.divcom.ch

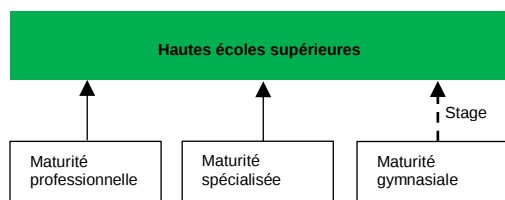


Autre lien utile (description détaillée des filières Jura et cantons voisins):

www.orientation.ch rubrique Formations



Haute école Arc



Les HES de Suisse romande sont regroupées en réseau et forment la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) dont le siège se trouve à Delémont. Elles dispensent un enseignement de niveau tertiaire en ingénierie et architecture, économie et services, design et arts visuels, santé, travail social, musique et arts de la scène.

Le titre de **bachelor HES-SO** sanctionne une formation de base modulaire axée sur la pratique, permettant d'être directement opérationnel au sortir de **3 ans** d'études à plein temps.

Le **master HES-SO** est un titre complémentaire attestant des connaissances approfondies dans un domaine particulier. Eurocompatibles, les 2 diplômes se déclinent en crédits ECTS.

La Haute école Arc lie les cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel par convention. Sur territoire jurassien, les formations suivantes sont dispensées à Delémont:

Santé

- ♦ filière complète en **soins infirmiers**, à plein temps

Gestion

- ♦ filière partielle en **économie d'entreprise**, à plein temps ou en emploi, poursuite des études à Neuchâtel
- ♦ filière partielle en **droit économique**, à plein temps ou à temps partiel, poursuite des études à Neuchâtel

Ingénierie

- ♦ filières partielles en **microtechniques**, en **Industrial design engineering** ou en **informatique**, à plein temps, poursuite des études à Neuchâtel

Modalités d'inscription

- ♦ CFC dans la branche d'études visées et maturité professionnelle ou, pour le domaine Santé, certificat de maturité spécialisée option santé
- ♦ compléments particuliers, selon le domaine d'études visées, pour les candidat-e-s présentant un autre profil
- ♦ inscription auprès des écoles dans les délais fixés
- ♦ éventuelle procédure de sélection (entretien, dossier)

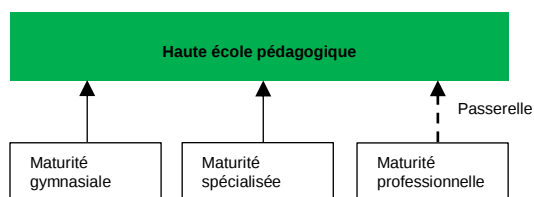


Le domaine **Santé** de la Haute école Arc abrite également :

- ♦ L'Année propédeutique santé (APS), cap sur les HES (p. 19)

Autre lien utile (description détaillée des filières Jura et cantons voisins):
[www.orientation.ch rubrique Formations](http://www.orientation.ch/rubrique%20Formations)

Haute école pédagogique



La HEP - BEJUNE forme les enseignant-e-s des cantons de Berne – partie francophone, Jura et Neuchâtel. Elle déploie ses activités sur 3 sites: Bienne, La Chaux-de-Fonds et Delémont. Son fonctionnement est régi par un concordat intercantonal.

Les cycles d'études proposés (bachelor ou master) concernent l'enseignement primaire, secondaire et spécialisé. Les titres décernés sont reconnus par la CDIP et permettent, en principe, d'enseigner partout en Suisse.

Le site de Delémont ne propose que la filière professionnalisante d'**Enseignant / Enseignante au degré primaire**. Les études pédagogiques laissent une large place à l'expérience pratique. Les stages se déroulent dans les établissements scolaires de l'espace BEJUNE. Les études à plein temps durent **3 ans** et se déclinent en crédits ECTS. Au terme de la formation, un seul diplôme est délivré et reconnu pour les 8 degrés de l'école primaire.

Une filière bilingue français-allemand est également offerte en partenariat avec la PH Bern.

Modalités d'inscription :

- ♦ maturité gymnasiale, maturité spécialisée orientation pédagogie, maturité professionnelle suivie de la passerelle Dubs
- ♦ procédure de sélection pour les candidat-e-s au bénéfice d'un parcours professionnel reconnu
- ♦ inscription auprès de l'école dans les délais fixés
- ♦ concours d'admission si la capacité d'accueil est dépassée

Contact – www.hep-bejune.ch

Autre lien utile (description détaillée des filières Jura et cantons voisins) :

www.orientation.ch rubrique Formations



Universités et EPF

Les universités et les écoles polytechniques fédérales proposent des formations supérieures dans des domaines suivants : théologie, droit, sciences économiques, politiques et sociales, médecine, pharmacie, sport, ingénierie, sciences, lettres et sciences humaines.

La voie d'accès direct à ces études est la maturité gymnasiale. La maturité professionnelle ou spécialisée, complétée par la passerelle Dubs, est aussi valable (voir p.19).

Les études universitaires durent en principe 5 ans et comprennent 2 cursus: le Bachelor (3 ans) suivi du Master (2 ans). Elles se déclinent en crédits ECTS.

Les universités et les EPF dispensent également des formations postgrades et continues

Lien utile sur les Hautes écoles en Suisse: www.orientation.ch.

Formation continue

Avenir Formation

Avenir Formation est l'unité de formation continue du CEJEF qui offre des cours de perfectionnement professionnel et personnel dispensés sur les différents sites des divisions. Avenir Formation permet des certifications dans les domaines suivants :

- ♦ Informatique
- ♦ Langues
- ♦ Gestion - Ressources humaines
- ♦ Industrie
- ♦ Artisanat
- ♦ Santé - Social - Education - Pédagogie

Un catalogue de cours est proposé chaque année.

Contact – www.avenirformation.ch



Portail officiel suisse d'information

Parfaire ses connaissances ou en acquérir de nouvelles, développer des compétences dans un métier en mutation, maîtriser les changements, faciliter l'adaptation aux techniques actuelles sont des objectifs de formation continue.

En journée ou en soirée, en parallèle à une activité professionnelle, les cours de perfectionnement offerts dans le Jura sont liés aux besoins de la population et des entreprises. Ils sont souvent proposés en partenariat avec les organisations du monde du travail.

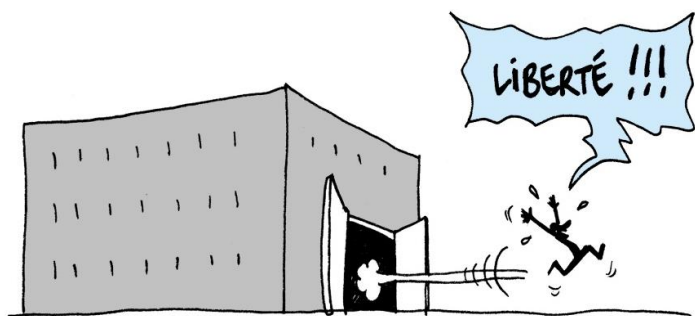
Près de 25'000 offres de cours dans toute la Suisse sont accessibles en ligne.

Contact - www.orientation.ch rubrique Formations -> Formations continues, perfectionnements

Renseignements pratiques - Adresses utiles

- ♦ CEJEF Direction générale
Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont
Tél. 032 420 71 75 / secr.cejef@jura.ch / www.jura.ch/cejef
- ♦ Division santé-social-arts
Faubourg des Capucins 2, 2800 Delémont
Tél. 032 420 79 10 / secretariat@divssa.ch / www.divssa.ch
- ♦ Division lycéenne
Place Blarer-de-Wartensee 2, 2900 Porrentruy
Tél. 032 420 36 80 / lycee.cantonal@jura.ch / www.lycee.ch
- ♦ Division technique
Cité des Microtechniques, 2900 Porrentruy
Tél. 032 420 35 50 / info@divtec.ch / www.divtec.ch
- ♦ Division commerciale
Rue de l'Avenir 33, 2800 Delémont
Tél. 032 420 77 00 / secr.divcom@jura.ch / www.divcom.ch
- ♦ Division artisanale
Rue de la Jeunesse 32, 2800 Delémont
Tél. 032 420 75 00 / secr@divart.ch / www.divart.ch
- ♦ Fondation rurale interjurassienne
Courtemelon, 2852 Courtételle
Tél. 032 420 74 20 / info@frij.ch / www.frij.ch
- ♦ Collège Saint-Charles
Route de Belfort 10, 2900 Porrentruy
Tél. 032 466 11 57 / secretariat@saint-charles.ch / www.saint-charles.ch
- ♦ Haute école Arc Direction
Espace de l'Europe 11, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 930 11 11 / direction.arc@he-arc.ch / www.he-arc.ch
- ♦ Haute Ecole Pédagogique BEJUNE - Formation primaire
Route de Moutier 14, 2800 Delémont
Tél. 032 886 99 12 / formation.primaire-sde@hep-bejune.ch / www.hep-bejune.ch
- ♦ AvenirFormation
Rue de l'Avenir 33, 2800 Delémont
Tél. 032 420 77 15 / info@avenirformation.ch / www.avenirformation.ch
- ♦ Service de l'enseignement
Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont
Tél. 032 420 54 10 / sen@jura.ch / www.jura.ch/sen
- ♦ Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire
Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont
Tél. 032 420 71 60 / sfo@jura.ch / www.jura.ch/sfo
- ♦ Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire
Rue du Banné 23, 2900 Porrentruy
Tél. 032 420 34 70 / secr.cos@jura.ch / www.jura.ch/cos

PORTES OUVERTES AU CEJEF



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS
ÉCOLE DE CULTURE GÉNÉRALE
ÉCOLE DES MÉTIERS
DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

chaque année en novembre

CEJEF
DIVISION LYCÉENNE
LYCÉE CANTONAL

chaque année en janvier

CEJEF
DIVISION TECHNIQUE
ÉCOLE PROFESSIONNELLE TECHNIQUE
ÉCOLE DES MÉTIERS TECHNIQUES
ÉCOLE SUPÉRIEURE TECHNIQUE

chaque année en septembre

CEJEF
DIVISION COMMERCIALE
ÉCOLE DE COMMERCE
ÉCOLE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE
ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATIQUE DE GESTION

chaque année en novembre

CEJEF
DIVISION ARTISANALE
ÉCOLE PROFESSIONNELLE
ARTISANALE

novembre des années impaires

et aussi...

Fondation
Rurale
Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

mars des années impaires

Lycée
Saint-Charles
Porrentruy, Suisse

chaque année en janvier

Inscriptions – rentrée 2018

Offres de transition Filières de transition Ateliers de formation ATF.....	formulaire sur le site du CEJEF – délai 28 février 2018 formulaire sur le site de la Divart – délai 30 avril 2018
Apprentissage en voie duale EPT et EPA EMS2 EPC FRIJ	lors du 1 ^{er} jour d'école, horaire sur www.jura.ch/cejef sur convocation après signature du contrat séance d'inscription en mai 2018 avec contrat signé sur convocation après signature du contrat
Apprentissage en école à plein temps EMT EMS2 EC FRIJ	sur convocation après stage probatoire et sélection formulaire sur le site – délai 17 décembre 2017 formulaire sur le site – délai 28 février 2018 formulaires sur le site – délais 12 janvier 2018 (CFC) et 29 mars 2018 (AFP)
Maturité professionnelle post-CFC Divtec, Divssa et Divcom..... Cours préparatoire.....	formulaire sur les sites – délai mai 2018 formulaire sur les sites – délai fin août 2017
Formation générale ECG Lycée cantonal Collège St-Charles	formulaire sur le site – délai 28 février 2018 en ligne du 1 ^{er} au 28 février 2018 en ligne sur le site

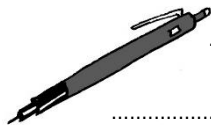
Horaires – rentrée 2018

Vous débutez votre formation en août 2018 ?

Les horaires de la rentrée se trouveront dès juillet 2018 sur le site Internet www.jura.ch/cejef.

Contact - secrétariat du CEJEF, Tél. 032 420 71 75

Notes personnelles



A series of horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page below the pen illustration.

S'informer sur



Le portail officiel suisse d'information de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière est une plateforme qui répond aux questions sur les professions, les formations et le monde du travail.

Pour accéder facilement à l'information souhaitée, naviguez au travers des 3 grandes rubriques mises à jour en continu

- ♦ **Professions**
Infos sur les métiers (textes, images et vidéos), les centres d'intérêts et les stages
- ♦ **Formations**
Infos sur les places d'apprentissage, les formations en écoles, les études supérieures, la formation continue
Conseils pratiques sur le dossier de candidature, le financement de la formation et les séjours linguistiques
- ♦ **Travail et emploi**
Infos sur l'entrée dans la vie active, l'évolution de carrière, l'emploi, la santé au travail

Posez vos questions sur orientation.ch (onglet Contact). Une équipe d'experts vous répondra de manière personnalisée. Consultez aussi les questions – réponses (FAQ).
orientation.ch est adapté pour smartphones et tablettes...



Nos prestations

Les conseillères et les conseillers en orientation aident les élèves dans leurs recherches et les accompagnent dans leur processus de choix. Ils peuvent évaluer leurs compétences, mettre en évidence leurs intérêts et les aider à identifier la formation la plus appropriée. Offres à la disposition des élèves:

- ♦ un espace d'information sur les études et les professions
- ♦ une bibliothèque spécialisée avec supports multimédias - accès Internet ciblés sur les bourses des places d'apprentissage, les offres de formation, les stages en entreprise, le monde de l'orientation - réponses personnalisées sans rendez-vous - libre accès - prêt gratuit
- ♦ des consultations individuelles (formulaire en ligne sur www.jura.ch/cos), des examens d'aptitudes et d'intérêts
- ♦ des permanences dans les écoles
- ♦ des soirées d'information sur le choix professionnel et de formation

Le COSP soutient les jeunes dans leurs démarches pour constituer un dossier de candidature, rédiger une lettre de postulation et un CV, étapes incontournables dans la recherche d'une place de formation.

Où nous trouver ?

Porrentruy
Mercredi

Rue du Banné 23
13h30 - 17h00

Permanence téléphonique

Delémont
Mardi, mercredi et jeudi

Route de Bâle 26
13h30 - 17h00

032 420 34 70

Lundi à vendredi : 08h00 - 11h30

Saignelégier
Mercredi

Rue Bel-Air 5
13h30 - 17h00

www.jura.ch/cos - secrecos@jura.ch

